

Conseil consultatif de la personne en situation de handicap

Réunion du 21/05/2024

Présents : Ghislain Magerotte (citoyen), Damien Chevalier (secrétaire du CcPSH et HandiContact, Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve), Corentin Tasset (citoyen), Nadine Fraselle (échevine de la personne en situation de handicap), Danialle Rachid (citoyenne), Adélaïde Boodts animatrice CcPSH, Chargée de participation citoyenne, Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve)

Excusés : Sébastien Bocket (UNIA), Viviane Willems (citoyenne et conseillère communale)

Absents : Aurore Walgraffe (EQLA), Célia Menegon (EQLA), Nicolas Van der Maren (citoyen et conseiller communal)

Ordre du jour :

1. Débriefing l'événement du 28/03/2024 : **SE BATTRE POUR SES RÊVES**
2. Informations sur la préparation de l'évaluation du CcPSH pour la période de 2022-2023 et feuille de route 2024-2025 (exercice collégial pour la session de travail du CcPSH du 21/05/2024)
3. Relance pour la recherche de membres en vue de compléter le CcPSH via le réseau des membres existants, auprès des associations du secteur du handicap, BCO (via le service Participation Adélaïde BOODTS)
4. Informations sur le fonctionnement du CcPSH par rapport au poste vacant de l'animateur
5. Divers :
 - × Définir une ligne de conduite en s'inspirant du fonctionnement des Conseils PSH des communes voisines (pour la réunion du 30/07/2024)
 - × Fiche informative accessibilité (projet en cours)

1. Débriefing l'événement du 28/03/2024 : SE BATTRE POUR SES RÊVES

L'activité s'est bien passée. Les participants étaient peu nombreux, cependant les échanges ont été très enrichissants. Il a été notamment relevé l'importance de mettre en place des actions de sensibilisation/familiarisation sous une forme plus inclusive (activité de mise en situation + partage d'informations spécifiques sur les services proposés par les associations du secteur du handicap présentes sur le territoire communal). Les activités seraient organisées en collaboration avec les associations afin de répondre au mieux aux besoins de ces dernières et des familles.

La question qui se pose à l'heure actuelle, est de trouver une formule qui permettrait aux activités proposées de rassembler les associations du secteur du handicap et de favoriser les échanges.

Les membres du CcPSH souhaiteraient profiter des festivités locales (par exemple : les Fêtes de Wallonie en septembre 2024) pour organiser une activité de sensibilisation sur la thématique du handicap. Cette activité, serait une occasion supplémentaire de faire connaître le CcPSH aux citoyens et de faire la part belle aux associations présentes sur le territoire communal.

Dans le cadre de la période électorale, il serait intéressant que les futurs élus puissent venir présenter leurs programmes aux représentants des associations. Il reste à déterminer l'approche la plus appropriée.

2. Informations sur la préparation de l'évaluation du CcPSH pour la période de 2022-2023 et feuille de route 2024-2025 (exercice collégial pour la session de travail du CcPSH du 21/05/2024)

Rappel des objectifs du Conseil consultatif Personne en Situation de Handicap 2022-2024 (évaluation).

- a. **FAMILIARISER** (sensibiliser)
- b. **ACCESSIBILISER** (accessibilité pour tous, mobilité et infos)

Liste des actions découlant des objectifs

i. OBJECTIF 1 – FAMILIARISER

Action 1 - Sensibiliser les citoyens (+ commerçants), le politique, l'administration au sens large

- *Organisation d'une action de sensibilisation à la date du 03 décembre 2022 (journée internationale des personnes handicapées). L'activité s'est déroulée à Louvain-la-Neuve, aux abords du marché de Noël. Le résultat est mitigé car il faisait froid ce qui a eu un impact sur le nombre de passants et les associations étaient peu présentes du fait de la période et des activités déjà prévues au sein même de leur organisme.*
- *Organisation de deux réunions destinées aux associations afin de favoriser les échanges (26 juin et 20 novembre 2023).*
 - *6 thématiques :*
 - *Inclusion (sensibilisation du personnel communal, site internet plus accessible, etc.)*
 - *Continuation du groupe de travail handicap et accessibilité (questions relatives à la voirie)*
 - *Volontariat (création à la Ville d'un service en octobre 2023 afin d'assurer la diffusion des offres sur la Plateforme francophone du Volontariat reprenant les besoins en bénévoles des associations)*
 - *Subventionnement (assurance handicap, etc.)*
 - *Journée internationale des personnes handicapées (organisation d'une activité dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année 2024 : 28 mars)*
 - *Vieillesse (l'accompagnement des PSH)*

Action 2 - Organiser un événement à la date du 3 décembre (journée internationale de la personne handicapée)

- *Organisation d'une soirée de sensibilisation le 28 mars 2024*
 - *Peu de participants*
 - *Évaluer les outils de communication afin d'être davantage efficace*

Action 3 - Installer des stands de sensibilisation pendant quelques jours dans des endroits de passage important (Douaire, Grand-Place, Etc.)

- *Sensibiliser autrement en organisant des activités « inclusives ». Les stands classiques ne fonctionnent plus.*

Action 4 - Toucher le public non sensibilisé (en participant p.ex. au Duoday)

- *Non, car pris par le reste*

Action 5 - Communiquer, faire de la « publicité » (bulletin communal, AHinfo, site Ville...)

- *La communication est déjà bien présente via les différents canaux de communication de la Ville. Cependant, il est possible d'aller plus loin (bulletin communal, etc.)*

Action 6 - S'inclure dans les événements existants (nouveaux habitants, fêtes de Wallonie, partenariat, Etc.)

- *Les membres du CcPSH souhaiteraient s'inclure davantage dans des événements existants (les Fêtes de Wallonie en septembre 2024 : en cours)*

Action 7 - Sensibiliser les services (de l'administration) à l'accueil des PSH

- *Rien de concret actuellement*
 - *Une formation à l'illettrisme est actuellement en cours pour le personnel communal (une approche plus adaptée du public PSH)*
 - *Sensibilisation des présidents de bureaux de vote à l'accompagnement des PSH*

ii. OBJECTIF 2 – ACCESSIBILISER

Action 1 - Faire un état des lieux de ce qui existe déjà, des actions et sensibilisations déjà mises en place

- *Une liste reprenant les associations existantes sur le territoire communal a été réalisée*
- *Mise à jour de l'annuaire communal (nouvelle entrée, coordonnées, etc.)*

Action 2 - Lister les associations PSH qui existent et sont actives sur le territoire de la Ville, les consulter, créer un lien, travailler ensemble pour le 3/12 ?

- *Une liste reprenant les associations existe*
- *Créer des liens (voir objectif1 – action 1 + action 2)*

Action 3 - Faire connaître ce qui existe

- *Valoriser la communication au travers des canaux de communication de la Ville ainsi que via les événements organisés sur le territoire communal*
- *Le CcPSH est avant tout un outil pour aider des associations à échanger entre elles*

Action 4 - Identifier les lacunes (point redondant)

Action 5 - Faire des recommandations pour améliorer ce qui existe et combler les lacunes (point redondant)

Action 6 - Sensibiliser et former les services à l'accueil des PSH

- *Un outil spécifique aux commerçants est actuellement à l'étude : charte des commerçants attentifs. Il s'agit ici d'un engagement de ces derniers*
- *Création d'un prospectus destiné à tous afin de favoriser les bonnes pratiques pour rendre davantage accessible les lieux publics*

Feuille de route 2024-2026

i. OBJECTIF 1 – SENSIBILISER

- *Le politique :*
 - *Travailler sur le Plan Stratégique Transversal communal (PST). Faire des recommandations et proposer des actions*
 - *Inviter le politique aux événements organisés par le CcPSH*
- *Les citoyens :*
 - *Organiser des activités de sensibilisation*
 - *Favoriser le lien avec les associations*

ii. OBJECTIF 2 – TRAVAILLER AVEC LES ASSOCIATIONS

- *Poursuivre le travail fait avec les associations*
- *Mettre en place un programme d'activités avec les associations (3, 5/an), chez l'une ou l'autre*
 - *Vieillesse*
 - *Logement, encadrement, autonomie, etc.*

3. Relance pour la recherche de membres en vue de compléter le CcPSH via le réseau des membres existants, auprès des associations du secteur du handicap, BCO (via le service Participation Adélaïde BOODTS)

Rédaction d'une note par les membres du CcPSH destinée au bulletin communal du mois de septembre 2024.

4. Informations sur le fonctionnement du CcPSH par rapport au poste vacant de l'animateur

Rappel du règlement et de l'implication de ce rôle dans les activités du CcPSH.

5. Divers :

- × **Définir une ligne de conduite en s'inspirant du fonctionnement des Conseils PSH des communes voisines (pour la réunion du 30/07/2024)**
- × **Fiche informative accessibilité (projet en cours)**

Un échange sera initié auprès des Villes voisines afin de mettre en commun le fonctionnement des Conseils consultatifs et définir une ligne de conduite. Un projet de prospectus est en cours afin de favoriser les bonnes pratiques pour rendre davantage accessible les lieux publics.

Dates prochaines réunions :

Le mardi 30 juillet 2024 de 19h00 à 21h00 à la salle la Rotonde (Hôtel de Ville Ottignies).

Le mardi 24 septembre 2024 de 19h00 à 21h00 à la salle la Rotonde (Hôtel de Ville Ottignies).

Le mardi 19 novembre 2024 de 19h00 à 21h00 à la salle la Rotonde (Hôtel de Ville Ottignies).